

18170

J.-B. COTTON DES HOUSSAYES

BIBLIOTHÉCAIRE EN SORBONNE

PAR

JEAN BONNEROT

Extrait de la Revue des Bibliothèques, nos 4-6. Avril-Juin 1910



PARIS (VI^e)

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

1910

Tous droits réservés



J.-B. COTTON DES HOUSSAYES

BIBLIOTHÉCAIRE EN SORBONNE

Jamais, étudiant de Sorbonne et plus tard attaché bénévole à la Bibliothèque, je ne suis entré dans son immense salle de lecture sans ressentir, jusqu'à l'effroi, une profonde émotion de gloire centenaire qui m'écrase, et de science innombrable qui m'appelle. J'oubliais, pour ne pas distraire mon attention, celui qui, sur son bureau en estrade, semblait, feuilletant quelque album d'images, veiller méthodiquement à la remise des livres et présider une assemblée silencieuse. Je délaissais, au petit dôme d'entrée, dans sa coloration criarde et son attitude nue d'atelier, l'allégorie mythologique *Et scientia quoque poesis erit* regrettant qu'un sage dès longtemps n'eût point effacé de chaux vive ce solécisme d'ignorant et ces demi-dieux sans beauté. Mais aussitôt, les quatre bustes de marbre¹ qui, pensifs sur leur stèle de bois comme quatre termes aux coins d'un carrefour, m'accueillaient de leur sourire grave; les hautes fenêtres pareilles à des vitraux déteints de basilique, qui deux par deux laissent couler une lumière vivante; le recueillement des pas qu'éloigne et adoucit le tapis de linoleum; le murmure, comme un battement d'ailes dans le vent, d'une feuille que l'on coupe, ou d'une page que l'on tourne; l'attitude courbée et priante des lecteurs, tout, jusqu'aux livres usuels en rang de taille sur leurs casiers étiquetés, inclinait ma pensée au silence.

Plus loin, à chaque extrémité de la salle et se faisant pendant sous l'arcade qui les encadre, deux fresques d'histoire comme deux panneaux d'autel; si je levais les yeux dans un geste distrait ou rêveur, je pouvais lire de fenêtre en fenêtre, au cintre des voussures, en majuscules rubriquées comme des initiales de manuscrits, avec les chiffres de deux dates, les noms anciens ou proches, inconnus ou célèbres de ceux qui, à travers les siècles, conservateurs des trésors et maîtres du temple eurent la garde de

(1) Les bustes de J. L. Burnouf, Philippe Lebas, Victor Leclerc, Léon Renier.

ces livres et le dépôt de cette gloire. Comme dans les monastères l'on inscrivait sur des plaques de marbre le nom des prieurs à qui avait été confié le soin de défendre et d'accroître l'œuvre divine, pour que leur souvenir vivant servît à leurs successeurs d'exemple et de leçon, on a gravé là les noms des bibliothécaires de Sorbonne, pour qu'ils puissent, par leur bienveillante présence, protéger encore les hautes destinées d'une maison qu'ils illustrèrent un jour.

Entre tous ces noms, dont les uns n'ont plus qu'un bruit de syllabes mortes et vieilles, dont les autres n'évoquent, en l'éloignement des ans, qu'une gloire pâlie et qu'une ombre indistincte, il en est un, qui m'est particulièrement cher; celui qui le portait n'a laissé aucun livre renommé qui lui assure une place dans les littératures; mais le manuscrit d'un plan de Bibliographie universelle et un discours en latin sur les devoirs et les qualités du bibliothécaire; et c'est à peine si quelques lignes de notice éparses de ci de là, rappellent celui qui fut l'abbé Jean-Baptiste Cotton des Houssayes, docteur en théologie, chanoine de l'église métropolitaine de Rouen, titulaire des prieurés de Saint-Nicolas de Letton au diocèse de la Rochelle et de Saint Prix au diocèse de Paris, membre des Académies de Rouen, de Caen, de Lyon, et bibliothécaire de 1780 à 1783 de la Maison et Société de Sorbonne.

L'abbé des Houssayes¹ naquit le 17 novembre 1727 en la paroisse de La Neuville-Champ-d'Oisel, près Rouen. Au collège de cette ville il fit de bonnes et fortes humanités. Travailleur assidu et infatigable, il ne voulut demeurer étranger à aucune des parties de la science: lettres sacrées et profanes, théologie ou histoire, beaux-arts, sciences exactes, il parvint à se familiariser avec tout, comme si dès cette époque il se préparait à la tâche et à l'honneur de diriger un jour la Bibliothèque de Sorbonne, comme si par avance il

(1) Renseignements épars sur sa vie dans la *Notice bibliographique sur la vie et les ouvrages de M. l'abbé Des Houssayes*, par M. des Couronnes. Manuscrit in folio de 20 pages, que je n'ai pas retrouvé, mais dont il y a des extraits dans le *Précis analytique des travaux de l'Académie Royale... de Rouen*, 1781-1793, tome V, pp. 294 ss. — *Le Rapport sur les livres... relatifs à l'Académie des Palinods... et notice... sur cette association*. A.-G. Ballin, dans le *Précis analytique... 1833-1834*, p. 196 ss. Réuni en un volume: *Notice historique sur l'Académie des Palinods*. Rouen, 1834. Tiré à 100 exemplaires et orné de 6 planches. — *Trois siècles palinodiques ou histoire générale des Palinods de Rouen...* par J.-A. Guiot, ... publié par l'abbé Tougard, 2 vol. in-8°, II, p. 26-28 et *passim*. — V. aussi le *Moreri des Normands* (fol. ms.), mais je ne l'ai pas consulté.

s'efforçait de justifier cette définition qu'il donnera plus tard du bon bibliothécaire. « Un bibliothécaire vraiment digne de ce nom doit, s'il m'est permis de parler ainsi, avoir exploré d'avance toutes les régions de l'empire des lettres pour servir plus tard de guide et d'indicateur fidèle à tous ceux qui veulent le parcourir. » Il lisait énormément, moins pour le fragile et vain plaisir de retenir un titre ou une citation, que pour la conscience et l'honnêteté de savoir quelle était la valeur ou l'utilité de tel livre. Sa mémoire n'était pas une liste brutale de fiches, un entassement de noms, d'idées ou d'impressions, mais un catalogue raisonné, mais un répertoire choisi, constamment complété et tenu à jour, où le meilleur s'imposait de lui-même à l'attention.

On a gardé de lui sous le titre de *Mélanges Bibliographiques*¹ un petit carnet manuscrit de notes, daté de Paris, 1755 et sq. C'est un mince volume de 149 pages, de papier jauni et grossier, aux tranches inégales; une reliure de cuir noir, qui s'arrache par endroits, porte pour tout ornement sur ses plats un filet creux et dédoré. De sa maigre et hâtive écriture, il notait, au jour le jour de ses lectures, le titre d'un ouvrage qui lui avait paru intéressant, y ajoutant pour l'exactitude le nom de l'éditeur, l'année et le format. Souvent, une simple épithète, accolée entre deux points, dit que le livre est bon, utile à consulter ou sans valeur. Un ouvrage a-t-il plusieurs éditions, il signale que celle-ci est fautive, celle-la plus complète, ou s'il s'agit, au chapitre des romans, de juger ceux de Crébillon le fils, il se laissera aller à une âcre diatribe, de quelques lignes. Ce sont là les premiers échafaudages de ses *Elémens d'histoire Littéraire universelle*. Il y travaillera d'ailleurs toute sa vie.

Ses travaux et ses connaissances attirèrent sur lui l'attention de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Rouen² et, le 30 mai 1764, il était nommé adjoint ou élève. L'article VI du Règlement spécifie que « les adjoints ou élèves seront des jeunes gens de l'âge de cinquante ans au moins, dont les dispositions annonceront de grands progrès dans quelque partie des sciences, des belles-lettres ou des arts ». Cette même année fut couronné et lu en séance publique son mémoire sur *l'Origine de l'Université de Paris*.

(1) Bibliothèque de Rouen, manuscrit 1455 (U 143)

(2) Cf. pour les dates et quelques détails la *Liste générale des membres de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Rouen*, dressée par A. Héron. (Rouen 1903).

En 1762 les Jésuites avaient été bannis de France, le collège ¹ de Rouen, un moment bouleversé, fut réorganisé par lettres patentes enregistrées au Parlement de Normandie le 11 juillet 1765 ; et l'archevêque Dominique de La Rochefoucauld, usant de son privilège de nommer les professeurs de théologie (à condition de se conformer à l'édit de 1682 sur les libertés de l'Eglise gallicane), appela à cette chaire l'abbé Cotton des Houssayes. Il devait y professer jusqu'en 1774. Peu après, sans que l'on puisse préciser la date, mais certainement avant 1766, puisqu'à ce moment il publie le catalogue de la Bibliothèque de l'Académie, il fut nommé bibliothécaire, et bientôt lut solennellement un mémoire qui venait de remporter le prix : *Sur l'amitié entre gens de lettres*. Le succès en fut si grand et si durable que le *Précis analytique* ², cinquante années après, reconstituant l'histoire de cette société, en donnait deux pages d'analyse et de nombreux extraits. Si sa définition de l'amitié se complique trop de phrases de rhétorique et d'une obscurité toute philosophique, il montre justement ce qu'est un homme de lettres, un homme, comme disait un contemporain « dont l'emploi est de cultiver son esprit par l'étude afin de se rendre meilleur et plus utile à la société. » Et l'abbé des Houssayes, dont la vie s'est passée à apprendre pour faciliter et aider le travail des autres, a le droit d'ajouter : « L'état d'un vrai savant est une espèce de sacerdoce dont les fonctions sont d'éclairer les hommes et de les guider dans le chemin de la vertu. » Enlevez à la phrase ce qu'elle a de pompeusement dix-huitième siècle et d'académique, oubliez la métaphore onctueuse et vieillote « le chemin de la vertu » et n'avez-vous pas dans sa formule simple et juste l'idéale devise de tout homme qui se mêle des livres ; quelques lignes plus loin il la complète encore quand il dit que le savant est un « modeste dont l'ambition, le but et l'intérêt ne tendent qu'à éclairer les hommes et à les rendre heureux ».

Dès lors nous n'avons plus sur l'abbé des Houssayes que des renseignements imprécis et, de loin en loin, quelques titres de mémoires ou d'éloges avec la date de leur lecture. En 1766, la liste des mémoires lus à l'Académie des Sciences et Lettres de Rouen, mentionne qu'il dressa le catalogue des livres et effets de cette compagnie.

(1) Cf. A. Gauthier, *Le collège de Rouen...* (Paris 1876), p. 29, ss, il orthographie Colton Des Houssayes.

(2) *Précis analytique...* Tome III, p. 206 ss (analyse et extraits)

La liste des lauréats de cette Académie porte qu'il fut couronné six fois pour ses poésies ¹.

Le 18 février 1767, il fut nommé académicien titulaire ou résidant. En décembre de la même année, une autre société savante, l'Académie de l'Immaculée Conception de la Vierge ², l'accueillit comme juge élu. Il ne devait pas tarder à en devenir le secrétaire perpétuel (23 mai 1769) en remplacement de l'abbé Joseph-André Guiot. De 1769 à 1774, à chaque jeudi de décembre précédant Noël, il prononça un discours d'ouverture, rapport sur les concours d'éloquence ou de poésie décernée par l'Académie et développement d'un thème sur l'union des Lettres et de la Religion. Puis il prononçait l'éloge des membres disparus. Le 21 décembre 1769 c'était celui de M. Maillet du Boullay, maître de la Cour des Comptes, Aydes et Finances de Normandie; j'y recueillie ces deux fragments de phrase : « La vie d'un homme de lettres est toute dans ses écrits », et là il fait l'éloge des mathématiques « sans lesquelles la physique ne peut être qu'un roman ingénieux, fruit de l'imagination et jamais celui de la vérité et de l'exactitude ». A la même séance, éloge du R. P. Louis Dolbec. Le 20 décembre 1770, un discours d'ouverture. Le 19 décembre 1771, éloges de Monseigneur Richier de Cérizy, évêque de Lombez, et de M. le marquis de Cany. Le discours d'ouverture pour la séance du 17 décembre 1772 développe, par exception, un thème général sur les secours et services mutuels que se doivent les hommes entre eux : Chacun, riche ou pauvre, enfant ou vieillard, a besoin un jour d'une aide. « L'homme fait partie de cette grande chaîne morale et il ne peut s'en détacher sans crime. » Deux autres discours d'ouverture (23 décembre 1773 et 22 décembre 1774) présentent peu d'intérêt. En cette même année 1774 la liste des mémoires lus à l'Académie des Sciences et Lettres de Rouen signale ³ que l'abbé Cotton des Houssayes y fit un rapport sur les « *moyens de ranimer l'émulation* ».

L'abbé Cotton des Houssayes ne devait plus siéger à l'Académie de l'Immaculée Conception comme secrétaire perpétuel; et son discours d'adieu, pour ainsi dire, fut à la séance du 22 décembre

(1) Notice de A. G. Ballin dans le *Précis analytique* de 1834, p. 248.

(2) Cf. *Pièces relatives à l'Académie de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge*, les discours d'ouverture, et les éloges prononcés par Cotton des Houssayes s'y trouvent conservés.

(3) *Précis analytique*, t. IV, p. 28; indiqué comme manuscrit possédé par l'Académie.

1774, l'éloge de son ami l'abbé Saas, chanoine de l'église métropolitaine de Rouen et bibliothécaire du Chapitre. Il y a là quelques pages sur le rôle du bibliothécaire, qui sont, avec le discours qu'il prononcera quelques années plus tard en Sorbonne, parmi les plus belles qu'il ait signées¹.

Une lecture immense, une mémoire également sûre et facile, les connaissances les plus étendues et les plus profondes dans la Bibliographie... une méthode simple dans la disposition des livres, une étude suffisante des langues anciennes et modernes, un zèle décidé pour le progrès des Lettres, des Sciences et des Arts, un accueil honnête, une patience marquée, une assiduité constante : telles sont en abrégé les qualités qui doivent distinguer celui qu'on estime assez pour lui confier le soin d'une bibliothèque devenue le patrimoine du public studieux. Il doit pour ainsi dire en être l'âme... Il sera le guide de la jeunesse, sa passion sera de travailler pour les autres plus encore que pour lui-même... dans sa Bibliothèque il est là comme dans le séjour du bonheur et est entouré de ses vrais amis.

L'année suivante, Cotton des Houssayes fut remplacé, à la séance du 21 décembre 1775, par le trésorier, le R. P. Norbert Duclos. Fatigué et surtout désireux d'achever en tout repos ses *Eléments d'histoire littéraire universelle*, depuis longtemps commencés et sans cesse interrompus par ses multiples fonctions à Rouen, l'abbé avait abandonné à la fois sa chaire de théologie, l'église dont il était chanoine et ses deux illustres Académies, pour travailler à Paris. Comme autrefois étudiant, préparant sa Robertine, il habita dans la Maison et Société de Sorbonne. Quand, quelques années plus tard, des Sorbonnistes l'en nommeront Bibliothécaire, il leur rappellera avec émotion ce séjour dans leur compagnie, et attribuera, modestement, le grand honneur qu'ils lui témoignent à son assiduité studieuse à la Bibliothèque. C'est là qu'il vint achever cette œuvre gigantesque des *Eléments d'histoire littéraire*, pour laquelle en 1755, il recueillait déjà des notes sur son carnet d'étudiant.

Pendant près de trois années (1776-1779) il travailla ; et sa vie nous échappe : pas le plus humble renseignement. S'il assista aux séances des Académies de Rouen, il n'y prit point la parole. Peut-être ressentait-il déjà les premières atteintes du mal qui devait si vite l'emporter. — Cependant la rédaction de son manuscrit avançait ; et dans sa probité d'éru dit, et sa patience tenace de savant, il ne

(1) Pièces relatives à l'Académie de l'Immaculée... 1774... (p. 111 à 147).

voulait pas le livrer au hasard, il interrogeait ses amis, consultait chacun sur la valeur d'une référence, l'exacitude d'une citation, la justesse d'un jugement. Il confia même son manuscrit à son ami Haillet des Couronnes en lui demandant de l'examiner sans scrupule de bienveillance. En septembre 1779 Haillet des Couronnes lui répondait par une lettre, — un véritable mémoire¹. Il regrette sa décision de ne pas le publier : car chacun l'aurait lu, s'y serait intéressé, et en aurait tiré un réel et vrai profit. Il admire l'immense lecture qu'il a fallu pour en amasser les matériaux, et s'étonne surtout de la patience et de la logique d'organisation qu'a demandés la mise en ordre de ce chaos. — Suivent une dizaine de pages, d'écriture minuscule : en marge un renvoi à la page du manuscrit des *Eléments* ; dans l'autre colonne des remarques, ici approuvant un texte cité, là rectifiant ou critiquant une opinion, changeant un paragraphe qu'il juge mieux à sa place après tel autre ; ajoutant à une phrase de l'auteur un commentaire personnel sur Fénelon : « J'aime Fénelon : c'est mon idole ; je lis Bossuet, mais je l'admire sans l'aimer. » Ailleurs supprimant tout un chapitre, intéressant peut-être, mais inutile. C'est la lettre d'un ami qui corrige sincèrement l'œuvre d'un ami : nulle mesquine jalousie, nulle fausseté de louanges, nulle injuste critique. Cotton des Houssayes, en réponse, annote la lettre, dans la marge laissée blanche, point par point ; alors approuvant une critique, redressant sa propre opinion, opposant à une distinction violente de Haillet des Couronnes entre l'esprit monacal et l'esprit littéraire, cet accommodement. « Ne discutons pas sur les noms, ni sur les mots. Les noms ne sont rien, ils sont relatifs au temps ; ce sont les monuments qu'il faut consulter. »

Le 16 février 1780 Haillet des Couronnes et Dom Gourdan, commissaires nommés par l'Académie de Rouen, firent un rapport élogieux et développé sur le manuscrit² de l'abbé des Houssayes, *Plan détaillé d'un ouvrage qui pourra avoir pour titre : Elémens d'histoire littéraire universelle, ou Bibliothèque raisonnée, choisie et méthodique des meilleurs livres en ce genre et surtout des livres latins et français*. Le

(1) Bibl. Nat. Ms. français, Nouv. acq. 1342, fol. 19 ss

(2) Bibliothèque de Rouen, ms. 2514 (collection Coquebert de Montbret) en note cette indication de date « dressé en mai juin et juillet 1779 ». — Cf. à la Bibliothèque Nationale. Ms. Nouv. Acq. Franç., 4556, d'une écriture différente, daté du 21 juillet 1779, portant ce titre : *Bibliographie raisonnée ou nouveau système bibliographique dans lequel sont suivis... l'ordre de la nature, celui de l'origine, du progrès... 306 pp.*, et une 2^e partie *projet d'ouvrage... etc.*, de 312 pp.

titre en est un peu compliqué, il lui faut plusieurs lignes pour s'étaler. C'était la mode du temps. On peut le lui pardonner. Cotton des Houssayes aurait voulu ne pas rendre public son travail, il le jugeait trop incomplet et trop rempli d'imperfections ; il disait, avec sa modestie habituelle, que ce n'était là qu'une ébauche informe encore, un pauvre et timide essai que le temps, la réflexion, l'étude et « la communication si utile aux Gens de lettres » pouvaient perfectionner. En le soumettant au jugement de ses amis, il ne se doutait pas que son manuscrit tout griffonné, tout raturé serait présenté par eux-mêmes avec louanges à l'Académie et aurait, tout en restant inédit, l'honneur d'un compte-rendu et d'une analyse dans l'*Année littéraire*¹ de M. Fréron, — la seizième lettre de l'année 1780, — et dans le *Journal des sçavans*². L'auteur anonyme de ces deux articles demandait aux amateurs d'histoire littéraire, que ce projet intéresserait, d'y collaborer par leurs remarques ou leurs rectifications.

Le manuscrit est une liasse in-4^o de cahiers non cousus et de feuilles volantes ; de ci de là, comme un signet, s'ajoute sur une bande de papier une annotation complémentaire, ou quelque liste d'ouvrages nouveaux. La couverture est une affiche pliée en quatre, portant les positions de thèse pour la licence en droit de J.-Ant. Roux. Et c'est sous cet humble aspect, empoussiérée, vieillie et pauvre que gît cette œuvre ; on l'ignore : personne n'a profité de l'énorme et patiente documentation ; on a fait mieux depuis et ce n'est plus que du papier dans de l'ombre et dans de l'oubli.

Une analyse des neuf livres de ce plan, si brève soit-elle, deviendrait fastidieuse et sans intérêt. Les juges d'alors ont loué l'auteur d'avoir suivi l'ordre et l'enchaînement naturel ; mais toute classification des connaissances humaines séduit les uns et choque les autres : Il n'en est pas qui ait pour elle une approbation unanime. Peu importe que l'on groupe l'écriture et l'imprimerie sous cette étiquette, *causes auxiliaires physiques*, ou que l'on donne le pas aux sciences naturelles sur l'histoire littéraire³. Une idée, nouvelle alors, banale aujourd'hui, c'est une géographie littéraire ; il classe les écrivains selon l'ordre des différents pays du monde.

(1) *Année Littéraire* (1780), pp. 337 à 349.

(2) *Journal des sçavans*, juillet 1781, pp. 486 à 499 : reproduction presque textuelle, un peu abrégée, de l'article précédent.

(3) Livre III^e, p. 81.

S'il est vrai, comme on n'en peut douter, que les climats, combinés avec les parties des gouvernements, nē fassent presque entièrement le sort et la condition de nos esprits et de nos cœurs, notre manière d'être et de sentir, on doit en conclure que l'ordre le plus philosophique de l'histoire littéraire est peut-être celui des différents pays, j'ai pensé bien des fois que chaque science devait avoir sa géographie qui lui est propre, il n'y a guère que la théologie qui en ait une qui lui soit particulière.

Il faudrait considérer avec un coup d'œil philosophique, quels sont les arts et les sciences qui ont le plus dominé dans tel pays relativement à son climat et à son gouvernement. Il me semble qu'il n'y a pas encore de géographie de cette espèce. Ne serait-il pas qu'il est plus aisé de copier des faits que d'arranger des idées qui supposent des faits connus et approfondis, que de présenter des résultats, fruits solides du temps et du génie.

Poussant sa théorie plus loin, il classe les écrivains littéraires suivant l'ordre des différents états de la société; et il expose les raisons avec tant d'assurance que l'un de ses commentateurs ajoutait vaincu : « Et l'on est bien forcé d'être de son avis. »

L'état des hommes influe beaucoup sur leurs idées, sur la manière de les exprimer, et c'est presque avoir comme un livre que de savoir quel est l'état de son auteur : si l'on ne peut pas dire que l'instruction, la décence et l'esprit de corps fassent tout, on peut du moins assurer que ces motifs influent beaucoup; cette considération des états de la société pour diriger les écrivains de l'histoire littéraire n'est donc pas arbitraire: elle est naturelle, elle est philosophique, et les climats joints aux gouvernements influent déjà beaucoup sur les idées des hommes, les états des auteurs achèvent cette influence et caractérisent en quelque sorte leurs productions ¹.

Il a parfois des formules, qui pour littéraires n'en gardent pas moins une pleine et exacte vérité. Il dira aux ignorants qui dénigrent les catalogues que ceux-ci sont aussi utiles à l'homme de lettres que les cartes géographiques au voyageur, ou voulant montrer l'importance de la géographie et de la chronologie, il les appellera les yeux de l'histoire.

Ce n'était là qu'un plan. Dans une conclusion d'écriture plus serrée et plus mince, qui tient le bas de la dernière page du manuscrit et remonte, zigzague et chevauche dans la marge, l'abbé des Houssayes explique quelle sera sa méthode pour le livre futur : un texte clair et précis, les notes rejetées à la fin de chaque volume, les citations mêmes des auteurs plutôt que d'inexactes et incomplètes paraphrases. Il s'efforcera de voir les livres dont il

(1) Ms. Rouen, 2514, liv. IV, p. 98.

parlera, ou, s'il ne le peut, citera l'auteur sur la foi duquel il s'aventure à en parler.

De ce plan gigantesque une seule partie a été rédigée. Le titre général *Bibliographie raisonnée; nouveau système bibliographique dans lequel on a réuni le plus qu'il a été possible l'ordre de la nature...*, 147 pages de manuscrits ¹ où il n'est guère question que de théologie. Il eût fallu plusieurs vies humaines pour le mener à bonne fin. Déjà des médisants soupiraient avec une jalousie de pitié, « Quoi toujours des projets ! toujours des plans nouveaux ! Cet homme a-t-il donc cru qu'il jouirait d'une vie égale à celle des patriarches et que pour lui seul le temps arrêterait sa faulx ? » Mais à cela Haillet de Couronne répond, dans la notice biographique ² qu'il a consacrée à son ami, que l'idée était utile et méritait qu'on s'y arrêtât. N'est-ce point faire œuvre pie et travailler au bien commun que de s'atteler à pareille besogne ? Et l'on se consolerait encore s'il le fallait, parce que l'effort n'a pas été vain et qu'il aura facilité la tâche quotidienne de ses confrères en érudition et contribué obscurément aux tentatives futures.

La seule œuvre que Cotton des Houssayes écrit pour être publiée, fut une notice de 140 pages sur M. de Chamousset, maître ordinaire de la Chambre des Comptes de Paris. Il avait été chargé par la comtesse D^{***} de réunir et de publier les différents travaux et mémoires de ce gentilhomme, un grand philanthrope de Rouen : il eut ainsi deux volumes in-octavo qu'il fit précéder d'une introduction sur la vie de l'auteur, ou plutôt d'un éloge historique.

Compagnies d'assurances de santé, réforme de l'Hôtel-Dieu, œuvre d'assistance pour les enfants trouvés, moyens d'amener à Paris une eau salubre, questions d'hygiène, projet d'abolition des corvées, il n'est pas de questions de bienfaisance que M. de Chamousset n'ait étudiées. L'abbé Cotton des Houssayes, dans sa préface, a très heureusement résumé cette œuvre sociale, et en quelques pages préliminaires distingué le rôle de l'éditeur et de l'auteur : il est aussi pénible de faire un choix intelligent entre des mémoires qui ne nous appartiennent pas et que l'on a pas écrit soi-même, que « de composer un ouvrage que l'on tire de son propre fond et qui est le résultat de faits et de connaissances qu'on

(1) Se trouve joint au manuscrit du *plan détaillé* sous le même lambeau de couverture et serré par la même ficelle.

(2) Notice de 20 pages in-folio ; manuscrit que je n'ai pas retrouvé. Extrait dans le *Précis analytique*, V, pp. 294 ss.

dispose à son gré... L'auteur est absolument libre dans son travail ; l'éditeur doit se traîner sur les pas de son maître et ne jamais le perdre de vue... On peut savoir gré à un auteur de quelques idées neuves réellement ou en apparence ; on veut qu'un éditeur ne s'occupe qu'à recueillir et qu'il ne soit que compilateur ou au plus analyste. Toujours caché derrière son auteur, sa fonction unique consiste à le montrer avec vérité¹. »

J'ai devancé quelque peu l'ordre des dates, pour ne pas interrompre ensuite la vie de Cotton des Houssayes, bibliothécaire en Sorbonne.

Mercier était mort, bibliothécaire, le 30 septembre 1780 ; Cotton des Houssayes, à la prière de certains, posa sa candidature pour lui succéder. Le 6 novembre de la même année, les Sorbonnistes réunis selon l'usage en assemblée, le nommèrent. La chose n'avait pas eu lieu sans difficultés : dans une lettre datée de Paris 7 décembre, Cotton des Houssayes les raconte à son ami Haillet des Couronnes² :

Vous voulez savoir le nom de mon antagoniste, il s'appelle Gayet de Sansale. Il est fils d'un marchand de Lyon, il est d'une licence avant la miëne, il est riche. Peu de temps après le doctorat il acheta une charge de conseiller clerc au Parlement de Paris. Sa compagnie, sous différents prétextes et réellement à cause de son attachement extrême à M. Maupeou l'a enfin obligé de se défaire de sa charge de conseiller, ce qui est arrivé vers 1775 ou 1776. Il ne m'appartient pas de vous en dire davantage : il me traite froidement, comme si j'étais coupable d'avoir réuni les suffrages de mes confrères sans les avoir demandés. Si on veut me traiter comme le fut M. l'abbé Guedier de Saint Aubin, notre compatriote et né dans le même état que moi, mort bibliothécaire de Sorbonne avec une abbaye, plus jeune que je ne suis, mon parti est pris, je reste en Sorbonne. Dans le cas contraire, je retourne à Rouen³...

Tout finit au mieux par s'arranger et le 23 décembre 1780 Cotton des Houssayes dans la réunion générale de Sorbonne « in comitiis generalibus societatis Sorbonicae » prononçait un discours sur les

(1) *Œuvres complètes de M. de Chamoussel, contenant ses projets d'humanité, de bienfaisance et de patriotisme, précédées de son éloge...* Paris, imp. Pierre, 1783 (2 vol in-8°).

(2) Bibl. Nat. Ms. franç. nouv. acq. 1342. Pièce N° 27 (fin de la 4^e page).

(3) Allusion aux dispositions d'un arrêté de 1713, qui porte qu'il n'y aurait qu'un seul bibliothécaire élu, que cette charge serait donnée à vie et que celui qui la remplirait ne pourrait être ni professeur ni procureur du collège, ni posséder aucun bénéfice obligeant à résidence... (Regesta priorum Sorbonae, p. 389, cité par Franklin, *Anciennes Bibliothèques*, t. 1, p. 286, note 10).

devoirs et sur les qualités du bibliothécaire. Il prenait ainsi possession de sa charge et donnait par avance le portrait idéal et juste de l'homme qu'il voulait être : évènement banal, puisque son auteur n'avait fait que se conformer à d'anciens usages, évènement sans importance, puisque le discours, bruit familier de vaines paroles, semblait destiné à mourir sans écho dans la moindre mémoire. Mais l'imprimeur du roi Ph. D. Pierres le sauva de l'oubli ; soit que, présent à l'Assemblée de Sorbonne, il eût été séduit par l'élégance littéraire et l'originale sincérité du sujet, soit que des conversations lui eussent appris qu'il y allait de son intérêt ou de sa gloire à recueillir ces pages, Pierres obtint peut-être de Cotton des Houssayes la permission de publier son discours à quelques exemplaires destinés à ses amis ¹.

Mais Cotton des Houssayes était depuis longtemps malade ; et le 28 décembre 1781, sentant ses forces faiblir, il fit son testament : il léguait sa fortune de cent mille francs d'économies aux pauvres de Rouen ; il remettait ses livres de théologie à la Bibliothèque de la Sorbonne ² ; ses livres de médecine à la Faculté de médecine de Paris ; et ceux qui concernaient les arts libéraux et mécaniques au chapitre de Rouen. Quant à ses manuscrits il les offrit à son ami Haillet des Couronnes. Il vécut cependant quelques mois encore, travailleur infatigable, s'efforçant de conduire à leur fin ses travaux théologiques et littéraires, prêtant à tous ceux qui l'interrogeaient le secours de son érudition et l'aide de ses recherches, voulant jusqu'au bout disposer, orner, entretenir, augmenter cette Bibliothèque de Sorbonne, pour être excellemment digne du haut honneur que la célèbre compagnie lui avait témoigné : il mourut le 20 août 1783,

(1) Se trouve à la Bibliothèque Nationale (Q, 6779). Une traduction française en a paru dans le *Bulletin du Bibliophile*, de janvier 1839 (n° 487 à 492) sous ce titre : Des devoirs et des qualités du Bibliothécaire, discours prononcé dans l'assemblée générale de Sorbonne le 23 décembre 1780 par J. Cotton des Houssayes.... traduit du latin en françois avec quelques notes par un bibliophile. La préface est signée G. D. Il en existe un tirage à part (Techener 1839), in-8° de 12 pages. Le *Bulletin du Bouquiniste* du 1^{er} septembre 1857 le réédita avec tirage à part de 100 exemplaires (chez A. Aubry) en mettant le nom du traducteur en toutes lettres, Gratet-Duplessis, et un court avertissement sur lui ; il a paru des traductions anglaise et allemande (Cf. Græsel, *Manuel de Bibliothéconomie*, trad. Laude, 1897, p. 146 en note.)

(2) Cf. Franklin, *Anciennes Bibliothèques de Paris* (I, p. 292) indique que ces livres portaient la mention : « Ex legato S. M. N. Cotton des Houssayes colendissimi socii et bibliothecæ præfecti fato functi anno 1783. » Je n'en ai vu aucun.

après d'horribles souffrances, âgé de 55 ans ; il fut inhumé à la Sorbonne¹. Ce fut l'abbé Etienne-Pierre Hamel, son second successeur à l'Académie de l'Immaculée-Conception, qui prononça son éloge à la séance publique de 1783. Son rival d'un jour, Antoine-Augustin Gayet de Sansale lui succéda : il devait être le dernier bibliothécaire de Sorbonne : cela suffit à sa gloire.

Une petite plaquette in-octavo de huit pages ; une feuille de papier vergé forme couverture. Le titre est disposé en majuscules maigres sur trois lignes ; ORATIO || HABITA IN COMITIIS GENERALIBUS || SOCIETATIS SORBONICAE || *die vigesima tertia Decembris 1780* || A || DD. Joan. Bapt. Cotton des Houssayes || Parisiis... M DCC L XXXI. — En tête une préface où l'imprimeur²—Philippus Dionysius Pierre, typographus regis ordinarius LS. — remercie Cotton des Houssayes d'avoir consenti à l'impression de ce discours pour les amis des belles lettres ; et souhaite que cette plaquette puisse être accueillie favorablement par la Société de Sorbonne, — d'où sont sortis jadis les premiers livres imprimés en France. Le titre du discours porte « Oratio gratulatoria » et Cotton des Houssayes s'adresse au très digne prier, « dignissime domine prior, sapientissimi patres ac magistri. »

C'est cette brochure qui aujourd'hui encore sauve de l'oubli mortel le nom de l'abbé J.-B. Cotton des Houssayes, bibliothécaire de Sorbonne. De sa vie que sait-on ? Eparses dans des recueils quelques dates sans suite, comme sur les vieilles chaussées romaines, on retrouve brisées ou debout dans l'herbe qui les enfouit ces bornes milliaires dont l'inscription s'efface antique, illisible et moussue. — De ses œuvres ? Des éloges lointains de quelques confrères ignorés, deux ou trois manuscrits bibliographiques et jaunis et cette brochure. Celle-ci ne fut tirée

(1) Voici, d'après Guiot : *Les trois siècles palinodiques*, t. II, p. 27, son épitaphe. D. O. M. Hic jacet Joan. Bapt. Cotton des Houssayes, præbyter et canonicus Rotomagensis, in sacra facultate Parisiensi doctor theologus, Sorbonæ socius et Bibliothecarius ; theologiæ per decennium in collegio Rotom. professor ; SS. Nicolai et Præjecti, intra diœceses, Rupellensem alterius, alterius Parisiensem prior ; in pluribus regni societatibus litterariis, Rotomagi, Lugduni et Cadomi academicus ; B. V. M. sine labe conceptæ podio Rotomagensi, cui restaurando potissimum allaboravit, tum a judiciis tum a secretis ; plenus non dierum, sed litterarum, nec bonis operibus vacuus obiit 20^a Augusti an. 1783, ætatis 53. In lumine tuo, Domine, videat lumen.

(2) Il habitait rue Mouffetard. Cf. note biographique dans le *Catalogue chronologique des libraires... de Paris* ... [par J. R. Lottin de Saint-Germain] t. II, p. 139, Paris 1789.

suivant Gratet-Duplessis, qu'à vingt-cinq exemplaires, comme ces plaquettes de vers intimes ou ces *per nozze* que l'on offre à ses seuls parents parce qu'il y aurait de l'indiscrétion ou de l'impertinence à les donner à des étrangers. Beaucoup se sont égarés ; beaucoup, au hasard du temps, se sont anéantis. Mais l'œuvre n'est pas morte ; il n'y a que les livres dont nulle trace ne subsiste qui soient morts sans retour. Un exemplaire suffit à témoigner de sa vie ; d'autant plus riche qu'elle apparaît plus pauvre, d'autant plus précieuse qu'elle est plus rare et plus fragile. Ce n'était pas encore assez : l'œuvre avait une apparence de vie ; elle vieillissait ignorée ; ses feuillets étaient pleins d'ombre et ses mots, ses vieux mots latins abolis par l'usage, mouraient comme des voix sans écho. Un bibliophile, infatigable lecteur et critique avisé, P.-A. Gratet-Duplessis connut l'opuscule, le traduisit ¹ et publia sa traduction ; elle sauva l'œuvre et la ressuscita. Un peu de gloire humaine lui vint en même temps qu'un souffle de vie. L'éditeur A. Aubry précisait en quelques mots d'avertissement «... ce que le savant bibliothécaire exprimait avec tant de grâces et d'affabilité, M. Duplessis l'avait pensé et pratiqué sans chercher d'autre modèle que ses instincts. Voilà le secret de ce charmant opuscule, de cette traduction qui n'en est pas une... Nous souhaitons seulement que tous les principes qu'il renferme deviennent la règle de conduite de tous les bibliothécaires. » Voici plus d'un long siècle qu'a été prononcé à la Sorbonne le discours de l'abbé Cotton des Houssayes et les conseils qu'il donne, les hautes leçons qu'il dicte, les exemples qu'il apporte, demeurent en dépit du temps aussi justes, aussi utiles, aussi proches de nous, que s'ils dataient d'hier. Chaque phrase en son élégante précision tient enclose une pensée ; il faudrait naïvement tout recopier ; on n'y peut rien supprimer, rien modifier. Le moindre mot, la plus humble épithète, ont leur place ; y toucher serait abîmer l'œuvre. On ne peut ni l'analyser ni en faire des extraits ; la sobre concision de la langue s'oppose à ce qu'on la mutile. Un commentaire, si ingénieux soit-il, amplifierait sans raison ce qui se suffit à soi-même. Ce discours est le manifeste que devrait signer quiconque est digne d'être bibliothécaire. C'est la charte de sa profession, c'est le programme de sa vie.

(1) D'après l'exemplaire qu'offrit l'éditeur à l'abbé de Saint-Léger dont il porte l'envoi et la signature (Cf. notice de Gratet-Duplessis, p. 8.)

Que les esprits chagrins et médiocres relisent les pages de l'abbé Cotton des Houssayes, et s'il leur reste un peu de bonne volonté, qu'ils s'efforcent d'en tirer quelque profit. Ils n'y trouveront point, quoiqu'en dise certain, un thème de littérature développé en belles phrases : l'objection vieillie est trop commode : elle dispense de réfléchir ceux qui sont doués d'intelligence primaire.

Aussi je m'excuse, par avance, d'essayer, après un si parfait modèle, cette esquisse au crayon : le portrait du bibliothécaire idéal, celui que rêva et que fut Cotton des Houssayes, celui que je souhaite encore de devenir, à moins que les circonstances n'y mettent leur obstacle. Ce sont, si l'on veut, des notes écrites en marge de son discours, des aperçus d'une banalité peut-être quotidienne, et des rêveries suggérées de ci de là par sa lecture.

Etre bibliothécaire, c'est un métier, puisque la plupart de ceux qui l'exercent sont payés et en vivent : que ce soit un salaire ou une aumône il importe peu. Mais quelque titre officiel dont ils se parent, tous ceux qui participent à l'œuvre d'une bibliothèque sont égaux par la dignité de leur fonction ; le grade est un mot, une étiquette pour carte de visite ; entre les différents services il n'y a pas de hiérarchie ; chacun, dans sa salle de travail, ou à son bureau de fiches, accomplit un travail utile et nécessaire. Il n'existe pas là de travaux inférieurs, certains diraient dégradants. Il faut que toute besogne se fasse. Il n'y a de distinction vraie qu'entre ceux qui l'accomplissent bien et ceux qui l'accomplissent mal.

Etre bibliothécaire, c'est avoir conscience que l'on est investi d'un poste, au sens plein du terme, que l'on remplit une fonction. Disons le mot : c'est une charge en même temps qu'une dignité. Il n'y a que ceux qui ne veulent pas ou ne savent pas comprendre, pour sourire et se moquer. Ce n'est pas une sinécure pour lettrés sans fortune ou pour oisifs qui rêvent d'une occupation d'apparat et commode. On ne s'improvise pas bibliothécaire. Des gens d'université ont pu créer cette légende : elle leur reste à charge, comme un mensonge. Il y faut un apprentissage, ou mieux une éducation. Il y faut un tempérament que nulle école n'enseigne, un dévouement à la science, une volonté et un goût de travail que nul diplôme ne remplace. Ceux qui sont entrés dans cette carrière par surprise y demeureront des parvenus. Leurs manières d'être audacieuses, leur curiosité mesquine, leur apparence de savoir les font vite remarquer : mais ils ne dupent que leurs semblables.

La jalousie n'est pas de mise ici : c'est un non sens. Chacun tient à l'honneur d'apporter son aide à autrui, il est « le guide et l'indicateur fidèle » de quiconque vient s'instruire. Il ne peut pas ensevelir au plus secret des ombres les livres dont il a le dépôt et la garde. Ce qui ne sert à personne encombre sans utilité. Les livres sont fait pour vivre, je veux dire pour être lus par tous. Etre bibliothécaire, c'est en être leur gardien, ou plus justement leur compagnon et leur ami. Ce n'est nullement se constituer leur maître et possesseur. « Il doit se défendre de cette disposition malheureuse qui le rendrait, comme le dragon de la fable, jaloux des trésors dont la surveillance lui est dévolue et qui le porterait à dérober aux regards du public des richesses qui n'avaient été réunies que dans la vue d'être mises à sa disposition. »

Etre bibliothécaire ce n'est pas demeurer l'intermédiaire administratif et silencieux entre le lecteur et le livre. La charge exige un empressement plus discret : savoir offrir son modeste conseil, sans l'imposer ; signaler d'un mot l'intérêt d'un livre ou la valeur d'un article de revue, sans faire un étalage pédant de science ; prendre pour ainsi dire le lecteur par la main et lui servir de guide, « comme un fils empressé et respectueux précède son père pour diriger, éclairer ses pas et rendre ainsi sa marche plus facile et plus sûre », le diriger et faisant halte devant ceux qu'il cherche, à la cote choisie, alors, de rayons en rayons, l'introduire dans l'intimité de ces livres, les lui présenter pour qu'il puisse au regard les mieux reconnaître et lui dire : « Voici, vous aurez plaisir à causer avec eux : ils vous apprendront ce que vous demandez ; on ne les interroge pas en vain. » Il montre « une obligeance toujours prête, prodigue d'elle-même et pleine de grâce, une complaisance infatigable, heureuse de s'offrir, incapable de se refuser ». Il met à la disposition de chacun tout ce qu'il sait, comme un catalogue. Pour cela il lui suffit d'une mémoire bien en ordre où tout soit classé méthodiquement, rangé, étiqueté ; où d'éveil en éveil, le mot appelant l'idée, l'idée évoquant un titre, immédiatement se présente en image le livre demandé et cherché.

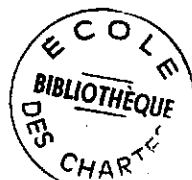
C'est ainsi que le bibliothécaire devient l'aide de quiconque travaille dans la demeure des livres ; il est son conseiller caché, son collaborateur inconscient. Que de services il peut rendre ! que de travaux savants ne seraient point parvenus à bonne fin sans sa secrète intervention ! c'est lui qui prépare le lecteur et le dispose à mieux travailler. L'ambitieux aux aguets s'irritera de ce rôle qu'il appelle

insignifiant, il dira qu'il n'est qu'un comparsé sans importance; à son tour il voudra être auteur. Vaines plaintes; il est plus humain, et plus digne d'aider à des œuvres belles que d'en écrire soi-même de mauvaises. Malgré les apparences il n'est pas un sacrifié! Il vit au milieu des livres, il y apprend chaque jour quelque idée nouvelle; il participe à leur savoir, que désire-t-il de plus? il s'est créé lui-même son bonheur.

Où donc est-il le vieux bibliothécaire, qui surveille, grognon, une salle de lecture, insensible aux questions qu'on lui pose, attentif seulement aux livres qu'il feuillette, et à l'heure du départ qu'il attend? ou celui qui passe sa vie à estampiller les gravures hors texte, à remplir d'écritures compliquées les colonnes d'un registre, à copier machinalement des titres et des notes sur des bouts de carton? Il existe peut-être, la caricature l'a dessiné; des articles de revue et des livres s'en sont moqués. Ce fut peine perdue. Ce n'était pas là un bibliothécaire.

Cotton des Houssayes « appartenait à cette race... de savants modestes et laborieux qui cultivent la science pour elle-même et qui trouvent plus de charme à orner et à fortifier leur intelligence dans le silence du cabinet, que de satisfaction à mettre l'univers dans la confiance de leur moindres travaux ou de leur plus insignifiantes découvertes¹. » Il n'a presque rien publié. Si l'on met de côté ses rapports annuels et ses éloges, qui faisaient partie de ses fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie, on ne trouve à son nom que son éloge de B. de Chamousset et un article de botanique, dans le *Journal de physique, chimie et histoire naturelle* de 1780. Il faut constater le fait sans éloge et sans critique. Il n'avait pas le goût de publier: sa timidité le gênait, mais il n'était pas de ces gens qui, toujours aux aguets, entreprennent cent travaux et commencent tout pour n'achever rien. C'est une pauvre originalité que de toujours préparer quelque chose sans jamais le faire paraître, c'est une étrange manie que de critiquer toujours sans permettre aux autres qu'ils vous critiquent. Je ne blâme point que l'on me juge, en publiant je me livre au jugement. Mais il faut savoir publier pour soi-même, pour ses amis, pour fixer sa pensée, la revoir plus nette, la préciser. Et c'est ce que voulut Cotton des Houssayes.

(1) Gratet-Duplessis, notice p. 8.



L'abbé Cotton des Houssayes méritait bien qu'un attaché de la Bibliothèque de Sorbonne se souvînt de sa gloire oubliée et lui consacra quelques pages ¹. « Il n'y a rien qui orne plus une Bibliothèque que le Bibliothécaire ; comme il n'y a rien qui fasse plus d'honneur à un Palais que le Prince qui l'habite ². »

Jean BONNEROT.

(1) Cette notice est incomplète. Puisse-t-elle suggérer à d'autres l'idée de la compléter.

(2) *Mémoire pour servir à l'histoire des Sciences et des Beaux-Arts*, février août 1756, art. 84, p. 1646. Début d'un article anonyme sur le catalogue de l'abbé Saas.